

Le sénateur HAYDEN: Monsieur le président, le témoin nous parle-t-il de changements dans la rédaction du bill, ou s'agit-il d'amendements?

Le PRÉSIDENT: Il explique simplement quels changements ont été effectués au regard des bills précédents que nous avons adoptés sur les pipe-lines.

Le sénateur REID: Il n'est pas question du tout de modifications?

Le PRÉSIDENT: Non.

Le paragraphe (2) de l'article 3 est-il adopté?

Adopté.

Il y a un léger changement dans le libellé du paragraphe (3).

M. WOTHERSPOON: Il s'agit de reporter les changements indiqués précédemment.

Le PRÉSIDENT: Le paragraphe est-il adopté?

Adopté.

Le paragraphe (4) de l'article 3 est-il adopté? On y trouve le même changement à propos du droit de vote aux réunions des actionnaires.

Le paragraphe est-il adopté?

Adopté.

Paragraphe (5). Il n'y a aucune modification importante, n'est-ce pas monsieur Wotherspoon?

M. WOTHERSPOON: J'ai ajouté les mots du début. Dans les bills précédents sur les pipe-lines, les règles de procédure concernant l'adoption d'un statut administratif y étaient sous-entendues. Je les ai inscrites au long.

Le PRÉSIDENT: Le paragraphe (5) est-il adopté?

Adopté.

Le paragraphe (6). Nous y trouvons une modification, à savoir le droit de remboursement ou d'achat pour annulation.

M. WOTHERSPOON: Dans les bills précédents sur les pipe-lines, on a incorporé le présent article de la loi fédérale des compagnies qui traite de ce qui se produit lorsqu'une action privilégiée est rachetée. Dans ce cas-ci, j'ai employé le libellé de la loi sur les compagnies de l'Ontario, lequel, depuis que je l'ai adopté, a été publié dans le nouveau texte du projet de loi sur les compagnies au Canada, et je crois que la plupart des avocats et des comptables du pays tout entier estiment qu'il s'agit d'une meilleure méthode.

Le PRÉSIDENT: Je crois que ceux d'entre nous qui sont avocats seront d'accord avec vous, pour dire qu'il est préférable d'échapper si possible à l'article 61 de la loi fédérale sur les compagnies.

M. WOTHERSPOON: Exact.

Le sénateur BRUNT: A-t-on discuté de ces modifications avec la division des compagnies du Secrétariat d'État?

M. WOTHERSPOON: Pas à propos de ce bill, monsieur le sénateur.

Le PRÉSIDENT: Notre secrétaire-légiste les a toutes examinées?

Le sénateur BRUNT: Oui.

Le PRÉSIDENT: Le paragraphe (6) de l'article 3 est-il adopté?

Adopté.

Le PRÉSIDENT: L'article 4?

Le sénateur BRUNT: J'aurais une question à propos de l'article 4. D'après ce que j'ai pu comprendre des témoignages de ce matin, la compagnie n'a pas l'intention actuellement de pénétrer aux États-Unis mais, en vertu de ce bill,